

PUBLICITÉ 21 - 11

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 21-10

Date de la demande complète : 24/03/2021

Nom du demandeur et objectifs : l'EARL DE LA RECETTE, représentée par M. MARTIN Jean-Michel et Mme MARTIN Aude et dont le siège social se situe à MEROBERT 91780 souhaite reprendre des terres exploitées par Mme MAIN Christine, dont le siège social se situe à MEROBERT

La demande porte sur une surface de 8 ha 94 a 95 ca soit les parcelles suivantes :

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
Mérobert	ZH11	0,3147	M. et Mme MAIN Etienne
Mérobert	ZH13	0,8898	M. et Mme MAIN Etienne
Mérobert	ZH14	0,7758	M. et Mme MAIN Etienne
Mérobert	ZH15	6,9652	M. BENOIST Alain

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr